Cahier des Charges
En’Mêlées : Le Challenge

1. Généralités et Présentation du Challenge

Lors du tournoi des VI Nations, l'équipe de France féminine a terminé à la deuxième place et a mis en lumière la pratique féminine. L'engouement autour de celle-ci concerne de plus en plus de jeunes filles.

Le nombre de joueuses est en constante hausse depuis plusieurs années avec une augmentation de plus de 15 % sur la dernière saison. Dans le même temps, les éducatrices, les dirigeantes et les arbitres sont de plus en plus nombreuses autour des terrains.

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de rugby souhaite soutenir, accompagner et récompenser les clubs qui s'investissent dans le développement du rugby féminin et lance ainsi le challenge « Rugby au Féminin ».

Celui-ci est à destination de l'ensemble des clubs féminins et/ou sections féminines de club ainsi qu'aux écoles de rugby ayant à minima 15 joueuses licenciées de M6 à M15.

Il se compose en plusieurs parties :

- ✓ Description du club ou de l'entente (fiche d'identité),
- ✓ Présentation des effectifs, de l'inscription aux différentes compétitions,
- ✓ Projets et actions mises en place pour favoriser le développement et la féminisation de la pratique et de son encadrement.

Plusieurs documents seront à remplir (détail ci-dessous).

Les documents seront à nous transmettre avant le 4 mai 2024 à l'adresse mail suivante : feminin@ligueaura-ffr.fr. Ils seront étudiés jusqu'au 25 mai 2023. Les résultats vous seront communiqués le 8 juin 2024.

8 clubs seront récompensés pour leurs différentes actions avec du matériel sportif (kits rugby).

La remise se déroulera durant Assemblée Générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de rugby le 29 juin 2024.
Ce sera l'occasion de réunir l'ensemble des dirigeants, encadrements des clubs recevant un public féminin et d'échanger autour de plusieurs sujets et bien sûr un moment de convivialité.

2. Description du club ou de l'entente

Le document ci-dessous est à remplir afin de connaître les informations générales et l'organigramme de votre association.

Une case permet de renseigner l'ensemble de vos clubs si vous êtes en rassemblement.

FFR

1

FICHE IDENTITE 2022-2023

INFORMATIONS GENERALES

Comité Départemental		Code Comité	
Nom du club		Code Club	

Si il y a un rassemblement,

Club 1		Code FFR	
Club 2		Code FFR	
Club 3		Code FFR	

Site internet	
Page facebook	

ORGANIGRAMME

	Nom - Prénom	Téléphone	Adresse mail
Président du club			
Responsable EDR			
Responsable cadettes			
Responsable séniors			
Responsable sportif FEMININE			
Responsable administratif FEMININE			

Préciser les référents, les éducateurs par catégorie FEMININE

Fonction	Nom - Prénom	Téléphone	Adresse mail

3. Description des effectifs et de l'inscription aux compétitions

Les effectifs concernent les joueuses mais également les éducatrices, entraineur(e)s, dirigeantes et arbitres seront récupérés sur Oval-E et compteront dans l'étude vos dossiers.

La seconde partie évoque la participation aux compétitions de vos équipes ainsi qu'aux rassemblements M15 et M18 féminins.

COMPETITION		
	OUI	NON
		
2. RASSEMBLEMENT F15 et F18		
2.1 PARTICIPATION DES JOUEUSES		
3. COMPETITION CADETTES		
3.1 ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE		
3.2 ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE EN RASSEMBLEMENT		
Nom du club support		
Le nombre de forfait sera vérifié en fin de saison		
4. COMPETITION SENIORS		
4.1 ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE A X		
4.2 ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE A XV		
4.3 ENGAGEMENT DE DEUX EQUIPES		
Nom du club support		
Le nombre de forfait sera vérifié en fin de saison		
5. PRATIQUE LOISIRS		
5.1 ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE FEMININE		
5.3 ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE MIXTE (Sans placage)		
Nom du club support		
Le nombre de forfait sera vérifié en fin de saison		

Pour les rassemblements, merci de bien vouloir renseigner le nom du club support de l'équipe.

4. Projets et actions sur le développement

La dernière partie du challenge concerne les projets et actions mis en place (et envisagés) autour du développement du rugby féminin.

2 - PROJET				
	OUI	NON	COMBIEN	DATE
				Ouverture, depuis combien d'années
2.1 DEVELOPPEMENT				
2.1.1 Est-ce que vous réalisez des ENTRAINEMENT EDR spécifiquement FEM				
2.1.2 Est-ce que vous réalisez des PORTES OUVERTES spécifique féminines				
2.1.3 Mettez-vous en place des actions communes avec les sections UNSS (AS, Section sportive) voisines du club				
2.1.4 Avez-vous des mesures incitatives pour la formation des éducatrices et entraineur(e)s				
2.1.5 Réalisez-vous des actions valorisant vos dirigeantes				
2.1.6 Réalisez-vous des actions autour de la promotion de l'arbitrage				
2.1.7 Réalisez vous des actions de communication autour du développement du rugby féminin				
2.1.5 AUTRES (A compléter)				

Au niveau des projets, les entrainements spécifiques féminins ainsi que les portes ouvertes sont évoqués. Pour les sections sportives, la date d'ouverture de celle-ci est à préciser et quelles sont les rapports avec votre club (intervention d'un ou une éducatrice, nombre de joueuses licenciées au club qui sont également en section).
Une partie communication est également présentée afin de savoir si vous réalisez des affiches, des posts sur les réseaux sociaux afin d'attirer de nouvelles féminines dans votre club.

ACTIONS "PROMOTION DU RUGBY FEMININ" 
AUTRES (ex : octobre rose,...)
Merci de bien vouloir remplir le document annexe (description de l'action et envoie de flyer et photos)

La case « Actions sur la promotion » a été laissée libre afin de nous préciser si vous réalisez ou envisagez de réaliser des actions « innovantes ».
Parmi les actions mises en place par votre club pendant la saison 2022-2023 et visant à promouvoir la féminisation de l'activité (joueuses, éducatrices, entraîneurs, dirigeantes et arbitres), laquelle retenez-vous ? Merci de décrire cette action dans le tableau ci-dessous.

Le premier document permet de présenter de façon détaillée, une action mise en place dans votre club au cours de la saison 2022-2023, et ayant un impact au niveau de la féminisation (n'hésitez pas à joindre des photos, articles ou tout autre outil de communication relatif à cet événement).

ATTENTION, nouveauté ! Cette dernière partie fera aussi l'objet d'une action de promotion du rugby féminin par les biais de communication de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de rugby. Effectivement, les trois projets les plus innovants seront sélectionnés pour faire un article ou un podcast ou une vidéo pour parler de leur projet. Cette sélection sera faite par les membres du groupe Héritage 2023 "Rugby Féminin".

Document Actions et Projets Saison 2023-2024
Challenge « Rugby au féminin »

Description de l'action :

Public visé :

Objectifs de l'action :

Moyens matériels et humains :

Retours sur l'action : (positifs et négatifs)

Impacts sur le club :

Commentaires :

rugby AUVERGNE RHÔNE - ALPES

FFR

Le deuxième document vous permet de présenter une action ou un projet que vous envisagez de mettre en place la saison prochaine, au niveau de la pratique féminine, des instances dirigeantes, de l'encadrement ou de l'arbitrage (date prévue).

Document Actions et Projets Saison 2024-2025
Challenge « Rugby au féminin »

Description de l'action :

Public visé :

Objectifs de l'action :

Moyens matériels et humains :

Résultats attendus en termes d'impact sur le club :

Commentaires :

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre les contacts ci-dessous :
feminin@ligueaura-ffr.fr

RUGBY AUVERGNE RHÔNE - ALPES

FFR